

Préface

Parmi les nombreux procès en sorcellerie et les nombreuses affaires relatives aux manifestations du diable qui ont jalonné l'histoire européenne, il y en a une qui, dans la première moitié du XVII^e siècle, a marqué de manière indélébile la Provence et le Royaume de France jusqu'à la Cour du Roi.

« Affaire extraordinaire » ayant donné lieu à un « procès ordinaire »¹, la condamnation de Louis Gaufridy a fait couler beaucoup d'encre, jusqu'à inspirer au jeune et talentueux dessinateur Hugo Bogo une bande dessinée publiée chez Casterman en 2013 après qu'une très belle exposition, organisée par le responsable Jérôme Blachon, a eu lieu en 2011 aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône à Aix-en-Provence.

« Le curé du diable », Louis Gaufridy, curé de la paroisse des Accoules à Marseille, a été condamné par le parlement de Provence, compétent en matière de sorcellerie, et reconnu coupable d'avoir passé un pacte avec le diable, lui donnant le pouvoir de souffler sur les femmes pour les séduire, et d'avoir entretenu avec Madeleine Demandols, qui se prétendait ensorcelée, des relations intimes. Le « sorcier » a été brûlé vif sur la place des Prêcheurs à Aix-en-Provence en 1611.

L'étude des pièces judiciaires et de la dimension politique de cette affaire laissaient apparaître un engouement des contemporains, des intellectuels,

1 Voir nos travaux :

« Un procès ordinaire pour une affaire extraordinaire. La condamnation pour sorcellerie du curé Gaufridy par le parlement de Provence en 1611 », dans *Le Curé du Diable*, Département des Bouches-du-Rhône, 2011.

« Un procès ordinaire pour une affaire extraordinaire. », dans Hugo Bogo, *Le Curé du diable*, Paris, Casterman, 2013.

« Le procès du curé Gaufridy devant le parlement de Provence (1611) », dans *Commentationes Historiae Ivris Helveticae*, n° 14, Stämpfli Verlag, Université de Genève, 2016, p. 3-26.

des protagonistes et de la Cour du Roi pour cette relation « amoureuse » entretenue entre le curé et Madeleine, l'une de ses pénitentes. Le monde présent le jour des séances d'exorcisme de Madeleine et de l'exécution de Gaufridy laissait pressentir également un « engouement populaire » pour l'affaire.

Mobilisant de nombreux éléments démonologiques et de nombreux acteurs de la société d'Ancien Régime (ecclésiastiques, inquisiteurs, médecins, magistrats, époux, épouses...), cette affaire, qui a passionné, méritait une étude venant éclairer une appréhension phénoménologique des angoisses qui traversaient le XVIII^e siècle. Décadence de la société dont les sorciers seraient le premier signe, indice de la fin des temps, cette affaire est un révélateur. Joris Astier a su avec précision et talent apporter à travers cet ouvrage des éclairages sur l'imaginaire du Mal très présent à cette époque, même dans l'esprit des juges de Gaufridy, comme certaines archives le montrent.

Se fondant sur des sources de première main et croisant avec succès différentes approches, l'auteur parvient à bien montrer le passage qui s'opère d'une « simple accusation » à « une condamnation publique », comme un exutoire dans la France des temps modernes toujours nourrie d'un Mal conquérant et d'une fin du monde certaine. Les relations amoureuses entre le curé et la jeune Madeleine ont fait de Gaufridy un coupable, un sorcier et un condamné au bûcher. Mais cette condamnation a-t-elle pour fondement une croyance profonde à un pacte passé entre Gaufridy et le diable cherchant à dominer le monde et lui donnant le pouvoir de souffler sur les femmes pour les séduire ? Ou alors n'est-elle que la conséquence d'une croyance instrumentalisée ?

Joris Astier, grâce à une étude rigoureuse et menée avec beaucoup de maîtrise, nous apporte des éléments de réponse à travers une approche renouvelée de l'affaire Gaufridy, démontrant que « l'orgueil et l'amour d'un plaisir que le prêtre ne doit jamais connaître » révèlent au fond l'angoisse d'une société et se font l'écho de craintes profondes liées à une eschatologie toujours présente. L'ouvrage de Joris Astier apporte incontestablement des éléments nouveaux permettant de compléter l'interprétation de l'affaire Gaufridy et une contribution substantielle à la place de *L'imaginaire du Mal dans la France moderne*. Il appartient désormais à chaque lectrice et chaque lecteur de découvrir page après page, par-delà les jeux d'ombre et de lumière des archives, de leurs analyses et de leurs commentaires, les mille sinuosités de *L'affaire Gaufridy*.

Jean-Philippe AGRESTI

Professeur des Universités

Doyen de la Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille Université

CERHIIP, EA 2186